50 Jaar Permanent Diaconaat

15.02.20

Les lectures de ce dimanche nous parlent des commandements de Dieu. D’habitude Jésus témoigne d’une grande liberté vis-à-vis de la loi. Mais dans l’évangile de ce dimanche il dit qu’il n’est pas venu pour abolir la loi mais pour l’accomplir. Il semble même la radicaliser : *« Si votre justice ne dépasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n’entrerez pas dans le royaume des cieux. »*

Aujourd’hui parler de la loi et des commandements suscite de la résistance. Dans le passé, l’Eglise a donné l’impression que la foi concernait avant tout ce que l’on devait ou ne pouvait pas faire. Cela a mené des gens à des crises de conscience. Beaucoup de nos contemporains ne voient dans la foi chrétienne qu’une doctrine ou une morale qui est perçue comme une menace à la liberté et au bonheur de l’homme. Un malentendu qui est lourd de conséquences.

La foi chrétienne n’est pas d’abord une doctrine, ni d’abord une morale. Elle est d’abord l’annonce que Dieu vient à notre rencontre. Que Dieu s’est engagé pour nous et pour sa création. Qu’il a envoyé son Fils « pour nous et pour notre salut ». Il n’est pas un Dieu indifférent. Nous comptons à ses yeux. Non pas parce que nous le méritons. Mais parce qu’Il nous aime, tels que nous sommes, gratuitement et inconditionnellement. Et si nous cherchons à vivre selon l’évangile, ce n’est pas parce que nous sommes obligés, mais par amour.

Jésus a été très dur pour certains scribes et pharisiens. Non pas parce qu’ils essaient de vivre selon la loi de Dieu. Mais parce qu’ils en tiraient orgueil. Ils se sentaient supérieurs aux autres. Ils n’avaient que du mépris pour ceux qui n’étaient pas comme eux. C’est cet orgueil religieux que Jésus ne supporte pas. Parce qu’ainsi ils s’éloignaient de Dieu et de leur prochain. Dans l’évangile de dimanche prochain Jésus en tirera toutes les conséquences : *“Il a été dit : tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien moi je vous dis : aimez vos ennemis afin d’être des enfants de Dieu ».* C’est cette miséricorde et cette solidarité qui est au cœur de loi de Dieu et de l’évangile de Jésus. C’est de cette miséricorde et de cette solidarité que le diaconat est le signe sacramentel.

Als Gods wet en het evangelie ons iets vragen dan is het wel dit: dat we zouden weten dat we om niet bemind zijn en ons daarom dus ook nooit hoger mogen achten dan anderen. Tegenover God kan niemand roemen op zichzelf. Ook de Kerk niet. We zijn niet beter dan de anderen. Daarom is niemand ons te min en daarom is ieder mens onze broeder en lotgenoot, vooral hij of zij die in nood is. Het is de voortdurende oproep van Paus Franciscus: geen kerk die alleen maar op zichzelf betrokken is. Een kerk die naar buiten treedt, juist naar hen die arm of oud of ziek zijn, of die op een of andere manier niet meetellen en zich in de periferie bevinden. Daarom is de kerk zelf diaconaal en wil ze haar diaconaat ook ambtelijk betekenen.

Si le Concile a décidé de restaurer le diaconat comme ministère permanent, ce n’était pas pour résoudre le problème du manque de prêtres. C’est parce que le Concile se rendait compte que le monde avait changé et que l’Eglise devait elle-même tourner une page et se convertir. Elle s’était longtemps située au-dessus du monde. Elle se sentait supérieure au monde. Le Concile l’a renvoyée à la seule place qui lui convienne : non pas au-dessus mais dans le monde. Partageant les joies et les espérances, mais aussi les souffrances et les angoisses du monde. Une Eglise humble et pauvre, « intimement solidaire de l’humanité et de son histoire » (LG1) C’est en vue d’une telle Eglise que le diaconat a été restauré.

Kardinaal Jozef De Kesel

Aartsbisschop van Mechelen-Brussel